



Bécancour, 8 octobre 2020

Ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF)  
Direction des politiques sur les poissons et la faune du MRNF  
Section de la faune  
300, rue Water, 5e étage, tour nord  
Peterborough, ON  
K9J 3C7

**Objet: Proposition visant à étendre la capture de rapaces sauvages vivants (oiseaux de proie) par les fauconniers détenteurs de permis.**

Bonjour,

L'Association de fauconnerie du Québec (AFQ) appuie la *Proposition visant à étendre la capture de rapaces sauvages vivants (oiseaux de proie) par les fauconniers détenteurs de permis*, du Ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF), que nous remercions.

Les études d'impact ont démontré que les effets du prélèvement des oiseaux de proie en nature pour la fauconnerie sont parfaitement négligeables. En Ontario, tout comme au Québec et ailleurs au Canada et en Amérique du Nord, la demande pour la fauconnerie est de beaucoup en-deçà des seuils déterminés par les évaluations environnementales pour les prélèvements en nature des différentes espèces de rapaces. Cela s'applique également à l'Autour des palombes et à d'autres espèces d'oiseaux de proie qui ne sont aucunement menacées en Ontario et ailleurs en Amérique du Nord.

En outre, ces « prélèvements » ont ceci de particulier que la majeure partie des oiseaux juvéniles capturés pour la fauconnerie sont éventuellement retournés en nature, au stade adulte (reproducteur). Même si la réglementation ne le permet pas au Québec (pour une raison qui nous échappe encore), cette formidable formule de gestion de cette ressource faunique est toutefois permise en Ontario et partout ailleurs en Amérique du Nord – et cela est vraiment à l'honneur des gestionnaires de la faune de ces provinces/états.

L'AFQ souligne la merveilleuse collaboration qui existe entre le MRNF et l'Ontario Hawking Club (OHC). C'est grâce à de telles collaborations que nos ressources fauniques seront conservées de manière pleinement durable. Nous félicitons l'OHC pour ses valeureux efforts visant le développement harmonieux de la fauconnerie en Ontario et souhaitons vivement, à l'AFQ, que la proposition du MRNF soit adoptée,

Sincèrement vôtre,

Jean-François Florent  
Vice-Président  
Association de fauconnerie du Québec

*Venativus cum avibus semper*

C.c. : M. Guy Rondeau, Directeur canadien de la NAFA, [Canadian\\_Director@n-a-f-a.com](mailto:Canadian_Director@n-a-f-a.com)